

## Demande de conseil pour une demarche

Par KATEB, le 13/09/2010 à 10:45

Bonjour,MON CONCUBIN VIVAIT AVEC UNE FEMME EN BELGIQUE DE CETTE UNION LIBRE IL Y A EU DEUX ENFANT MONSIEUR ET REVENU EN FRANCE AUPRES DE SA FAMILLE MAIS SON EX CONCUBINE NE LUI DONNE PAS ACCES A SES ENFANTS COMMENT DOIT T IL FAIRE MERCI

Par amajuris, le 13/09/2010 à 11:06

bjr, a-t-il reconnu ses enfants? cdt

Par **KATEB**, le **13/09/2010** à **15:45** 

oui il les a reconnu

## Par mimi493, le 13/09/2010 à 17:11

Il doit faire une procédure en Belgique (lieu de résidence des enfants) pour avoir des droits de visite/hébergement.

Se renseigner auprès d'un avocat belge.

Par <b>KATEB</b> , le <b>14/09/2010</b> à <b>10:36</b>
merci